

**COURS POUR REPRÉSENTER TON VILLAGE
ET TENTER DE GAGNER AVEC TON ÉQUIPE LE CHALLENGE
INTERVILLES DU CROSS DE LA ROSE DE CHARNOZ !**

— Charnoz-sur-Ain —



CROSS

• DE LA •

ROSE



SAM
25 MARS
2017
À PARTIR DE 13H

14H : CROSS COURT / 2€

(athlètes nés en 2001 et avant) : 3,4 km

14H40 : EVEIL ATHLÉ / Gratuit (2008 > 2010) : env. 1 km

14H55 : POUSSINS / Gratuit

(2006-2007) : 1,2 km / Course du challenge "Intervilles"

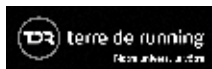
15H15 : BENJAMINS / MINIMES / Gratuit

(2002 > 2005) : 3,13 km

15H45 : CROSS LONG / 5€

(athlètes nés en 2001 et avant) : 9,4 km

● Infos et inscriptions : 04 74 61 45 77 | www.charnoz.wixsite.com/crossdelarose ●



CROSS • DE LA • ROSE

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Total règlement : euros

☐ Chèque ☐ Espèces

Sexe : ☐ M ☐ F

Date de naissance* : / /

*Pour les mineurs, une autorisation parentale sera obligatoire.

N° de licence :

Club :

☐ Cross court ☐ Eveil athlétique

☐ Poussins ☐ Challenge «Intervilles»

☐ Benjamins / Minimes ☐ Cross long

Nom du village représenté :

☐ J'ai bien pris connaissance du règlement ci-dessous.

Le challenge Intervilles

Classement par équipe effectué en additionnant les places des 3 meilleurs coureurs poussins classés de chaque village.

Pas de limitation du nombre de participants par village. Faites jouer l'esprit d'équipe !

Course gratuite, seul un certificat médical de non contre indication à la course est nécessaire.

Par exemple :

Le village est représenté par 6 coureurs.

Les 3 meilleurs coureurs terminent 1er, 5ème et 10ème, les autres plus loin dans le classement. L'équipe aura donc un total de 15 points.

L'équipe avec le plus faible total remporte le challenge !

Inscriptions

Sur internet :

www.charnoz.wixsite.com/crossdelarose

Par courrier à :

Mairie de Charnoz - Château Messimy
Allée du Loyat - 01800 Charnoz-sur-Ain

Sur place le 25 mars :

Inscription Jour J possible à partir de 12h30

Règlement

1. Le cross de Charnoz sur Ain est ouvert à tous : enfants, adultes, licenciés de tous sports et non-licenciés. **2.** Les épreuves se déroulent dans le parc fermé du Château de Charnoz. Parking gratuit sur place, toilettes, pas de douche, rafraîchissements à disposition à l'arrivée. **3.** Les inscriptions sont gratuites pour les enfants nés à partir de 2002. **4.** Une participation de 2€ est demandée pour les athlètes nés en 2001 et avant pour le cross court. **5.** Une participation de 5€ est demandée pour les athlètes nés en 2001 et avant pour le cross long. **6.** Il est souhaitable que les clubs FFA effectuent leurs engagements à l'avance. **7.** Les inscriptions seront acceptées sur place jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque épreuve. **8.** Récompenses pour toutes les épreuves selon les catégories. **9.** Les organisateurs sont couverts en Responsabilité Civile par leur police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. **10.** Les licences FFA, UNSS, FSGT, UFOLEP, TRIATHLETES et COURSE D'ORIENTATION sont valables pour participer. **11.** Un certificat médical d'aptitude à la course à pied en compétition, de moins d'un an à la date de l'épreuve, est à prévoir pour les licenciés des autres fédérations et les non licenciés. **12.** En cas d'annulation pour des raisons météorologiques diverses suite à un arrêté préfectoral, les engagements ne seront pas remboursés mais resteront valables pour l'édition 2018. **13.** Chaque participant autorise les organisateurs l'utilisation «libre» du droit à l'image sur tous les supports et dans les divers médias «presses, audiovisuel, etc.»